

INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET PETITES ENTREPRISES

- **Quels enjeux ?**
 - **Quelles opportunités ?**
-

Dans un contexte de compétition économique mondiale, avec le développement croissant des technologies de l'information et de la communication, la globalisation et l'accélération des échanges économiques, il appartient aux entreprises de toute taille de comprendre et d'anticiper les mutations qui affectent ce marché mondial en vue de préserver leur compétitivité.

Plus que jamais, l'accès à l'information, quelle soit de nature technologique, économique ou réglementaire, son traitement, son exploitation mais également sa protection présentent un enjeu stratégique pour l'ensemble des entreprises.

A ce titre, l'intelligence économique, définie comme « la maîtrise et la protection de l'information stratégique pertinente pour tout acteur économique » propose ainsi une approche globale et pluridisciplinaire permettant une meilleure appréhension de ces enjeux et des mesures nécessaires à mettre en œuvre pour préserver et renforcer la sécurité et la compétitivité des entreprises et des territoires qui les accueillent.

Les pratiques de l'intelligence économique sont ainsi mises en œuvre par certains Etats depuis de nombreuses années à tel point que la collecte et le partage d'information sont devenus des éléments incontournables de leur démarche économique et politique.

Ces principes, qui ont été longtemps mal interprétés, se sont diffusés assez tardivement en France sous l'impulsion de quelques personnalités, enseignants, fonctionnaires issus du corps préfectoral ou du monde du renseignement, dirigeants d'entreprises, qui ont compris rapidement les enjeux et les opportunités de l'intelligence économique, aussi bien pour les entreprises, que pour l'Etat et l'ensemble des territoires français.

Ainsi, la démarche d'intelligence économique, qui est aujourd'hui impulsée par l'Etat, n'aurait sans doute pas pu se concrétiser sans l'action menée pendant plusieurs années par ces « pionniers » qui ont cherché à favoriser la diffusion des pratiques de l'intelligence économique au sein des entreprises et la création de dispositifs d'intelligence territoriale à l'initiative des Préfectures de régions pilotes comme la Basse-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais ou la Lorraine.

A ce titre, les réseaux consulaires mais également professionnels, ont joué un rôle primordial et historique en participant à la mise en place dans ces régions pilotes, de ces dispositifs d'intelligence territoriale comprenant différents volets comme la sécurité économique, la protection des savoir-faire et du patrimoine industriel et l'appui à la compétitivité des entreprises et des territoires qui les accueillent.

La publication en 1994 du rapport « intelligence économique et stratégie d'entreprises » d'Henry Marthe puis ceux de Bernard Carayon « intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale » en 2003 ont mis en évidence le retard pris par la France en la matière et ont permis le développement d'une politique publique pro-active en matière d'intelligence économique qui s'est traduit notamment par la nomination en décembre 2003 d'un Haut Responsable à l'intelligence économique auprès du Premier Ministre et en août 2006 d'un coordonnateur ministériel à l'intelligence économique au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Dés lors, le développement de l'intelligence économique est devenue une priorité interministérielle et est un volet majeur de la politique de soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises.

Dans ce cadre, l'une des missions du Haut-Responsable à l'Intelligence Economique est de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale aux intérêts et aux principes de l'intelligence économique pour la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires qui les accueillent.

Il s'agit désormais de favoriser une plus grande appropriation de ces principes, dans le cadre d'un dispositif d'intelligence territoriale, par l'ensemble des petites et moyennes entreprises, acteurs incontournables du développement économique et de l'aménagement des territoires.

En effet, même si elles en perçoivent les conséquences économiques, les petites et moyennes entreprises ne peuvent généralement s'informer seules de façon précise sur ces différentes évolutions, et encore moins trouver les moyens nécessaires pour les anticiper et s'y adapter. Aussi ont-elles besoin d'une interface pour les accompagner dans la maîtrise de cette information et dans la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique.

L'intelligence économique est en effet une démarche structurée, comprenant un ensemble d'actions coordonnées de recherche, d'analyse et de diffusion de l'information, qui va bien au-delà de la simple veille informationnelle, au service de la stratégie de l'entreprise mais également de sa compétitivité.

Cette démarche, qui touche simultanément plusieurs aspects de l'entreprise (son marché, les réglementations et les normes, les technologies, la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences...) est d'autant plus importante voire vitale pour les petites et moyennes entreprises dont la compétitivité est intimement liée à la dynamique et au développement des territoires.

Bon nombre de petites et moyennes entreprises (des secteurs du bâtiment, du commerce et des services ou des métiers d'art) possèdent un ancrage territorial fort. Certaines de ces entreprises sont dépositaires d'un savoir faire spécifique et rare, reposant sur la maîtrise des techniques traditionnelles ou de haute technicité, et constituent à ce titre un patrimoine économique, culturel et touristique pour les territoires qui les accueillent.

De ce fait, la performance individuelle de ces entreprises participe directement du développement économique et de l'emploi sur les territoires.

Dans ce cadre, une démarche coordonnée d'intelligence économique et territoriale, rassemblant les acteurs publics et privés, et reposant sur l'articulation et la mise en œuvre d'une politique de valorisation et de préservation des savoir-faire traditionnels, la diffusion des innovations et des technologies nouvelles, et conjuguée à la création d'une offre de service adaptée, favorise la compétitivité et l'attractivité des territoires et des entreprises présentes sur ces territoires.

Les petites entreprises ont souvent intérêt à se regrouper entre entreprise du même secteur et de même centre d'intérêt, partageant ainsi les moyens et l'information recueillie. C'est cette logique qui a conduit les pouvoirs publics à mettre en place des dispositifs comme les Pôles d'innovation pour ce qui concerne les entreprises artisanales et plus récemment les Pôles de compétitivité ou les Pôles d'excellence rurale.

C'est dans ce contexte que le Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat, des Professions Libérales a lancé très récemment plusieurs dispositifs comme le label « Entreprises du patrimoine vivant », destiné à préserver et à promouvoir les entreprises détentrices d'un patrimoine économique spécifique ou de savoir-faire rare reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité, la constitution de groupements de PME à l'export, destiné à favoriser la mutualisation des informations et des moyens pour stimuler le développement de ces entreprises à l'international ou encore le passeport pour l'économie numérique pour permettre une appropriation et un usage accru des TIC et d'internet par les PME qui présentent une grande utilité notamment pour l'accès à des sources d'informations.

Enfin, le succès d'une démarche d'intelligence économique passe par l'adhésion de tous les acteurs économiques et territoriaux.

C'est pourquoi, l'ISM organise, le 4 décembre au Palais du Luxembourg, en étroite collaboration avec le Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales et avec le soutien du Secrétariat Général de la Défense Nationale, une Rencontre Nationale sur le thème de l'intelligence économique pour les petites entreprises.

A partir des expériences et des témoignages de Chefs d'entreprises, de Parlementaires, de Responsables de Compagnies Consulaires et de Collectivités Territoriales, cette manifestation sera l'occasion d'échanger sur les opportunités et les enjeux de l'intelligence économique pour les petites entreprises et leurs réseaux d'accompagnement et de mieux faire connaître les outils et les méthodes permettant une appropriation et une mise en œuvre d'une telle démarche.